

BAOBAB SENEGAL

BBB+ / Stable / w-3

CARTE D'IDENTITÉ

Décembre 2020

Oumar NDIAYE

oumar.ndiaye@wara-ratings.com

+221 33 824 60 14 | +221 77 400 42 91

Saiba Fainké

saiba.fainke@wara-ratings.com

+221 33 824 60 14 | +221 77 654 67 11

TABLE DES MATIÈRES

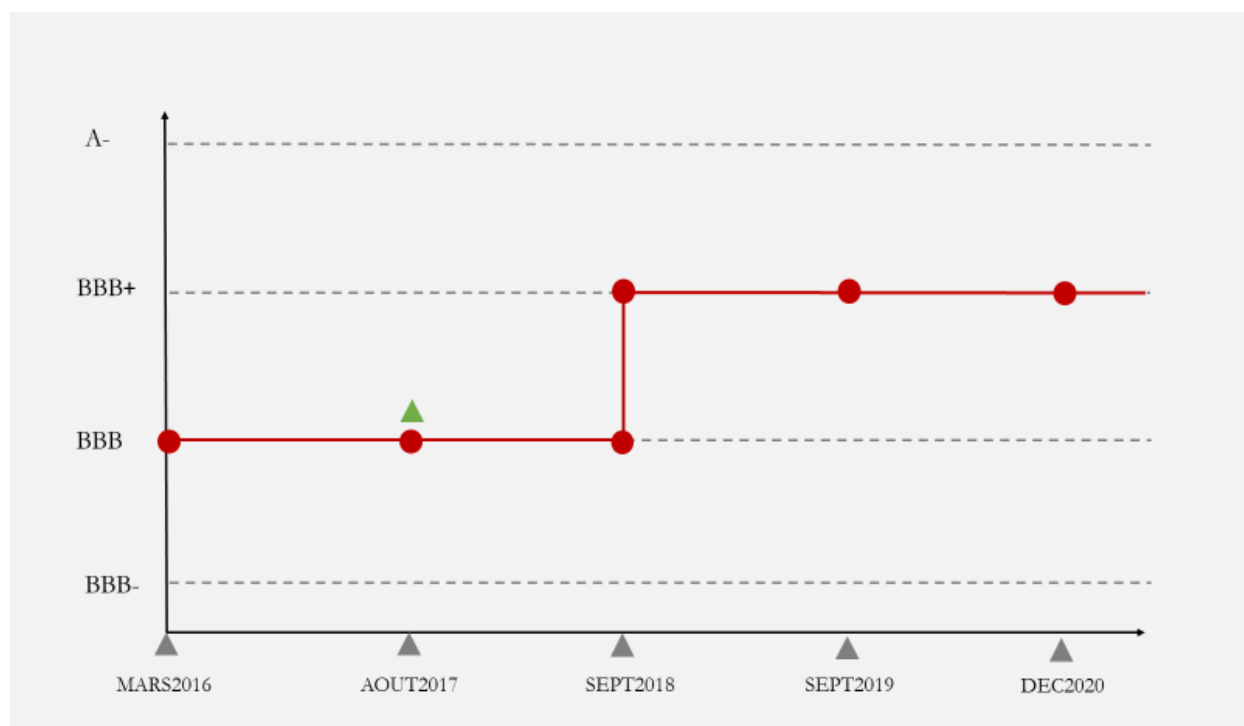
NOTATION	3
ÉVOLUTION DE LA NOTE DE LONG TERME	3
RÉSUMÉ	3
Actionnariat et Conseil d'administration	4
Structure actionnariale.....	4
Composition du Conseil d'administration	5
Le Groupe Baobab	5
Produits et services	8
Modèle d'affaires et organisation.....	10
Objectifs et modes d'action	10
Organigramme de Baobab Sénégal.....	12
DONNEES FINANCIERES ET RATIOS.....	13

W A R A

NOTATION

Echelle	Régionale	Internationale
Méthodologie	Banque	Banque
Notation de long terme	BBB+	iB+
Perspective	Stable	Stable
Notation de court terme	w-3	iw-5
Surveillance	Non	Non

ÉVOLUTION DE LA NOTE DE LONG TERME



RÉSUMÉ

- Depuis mars 2019, Microcred Sénégal (MCS) change officiellement le nom de l'institution et devient «Baobab Sénégal».
- Baobab Sénégal (ex Microcred Sénégal) est un acteur majeur du secteur de la microfinance au Sénégal. C'est l'une des principales filiales du Groupe Baobab (ex Microcred SAS), dont le siège est à Paris.

Baobab Sénégal (ex MCS) a ouvert sa première agence au Sénégal en 2007, deux ans après la constitution du Groupe Baobab. En 2011, Baobab Sénégal obtient l'agrément du Ministère de l'Economie

et des Finances en tant que Système Financier Décentralisé (SFD), c'est-à-dire en tant qu'institution de microfinance.

A fin 2019, près de 300 SFD sont actives au Sénégal ; les vingt principales institutions y contrôlent plus de 95% des encours de crédit qui s'élevaient à 440 milliards. En 2019, Baobab Sénégal occupait 26,3% de parts de marché en termes d'encours de crédit, soit 110 milliards de FCFA pour près de 69 464 prêts actifs, servis par 48 agences et 500 points Baobab. En effet, en 2019 Baobab Sénégal a ouvert une agence à Fatick et trois mini-agences à Fumela, Touba Kouta, et Kaymor.

En juin 2019, Baobab Sénégal a réalisé avec succès une émission obligataire d'un montant total de 10 milliards de FCFA, souscrite à 100%, pour une durée de 7 ans avec un coupon de 7,5% par an.

Comme redouté, au Sénégal, nous assistons à une contraction de l'activité de la microfinance au second trimestre 2020. En effet, La baisse des activités a eu pour conséquence directe une crise de liquidité, la réduction de la production de crédit, la baisse des emprunts, la détérioration de la qualité du portefeuille de crédits, et incidemment, la dégradation des ratios prudentiels et des indicateurs financiers de rentabilité. En outre, La production de crédits suit une tendance baissière enclenchée depuis la fin d'année 2019 et qui s'est accentuée au 2nd trimestre 2020. En effet, le volume de crédits accordés a enregistré une régression de 17% par rapport au 1er trimestre et 33% par rapport à fin 2019, s'établissant à 92 milliards pour 222 679 crédits accordés par les SFD au Sénégal. Cependant en ce qui concerne les part de marché de l'encours de credit, Baobab SN consolide sa seconde place avec 23% de part de marché derrière UCCMS (Crédit Mutuel du Sénégal) avec 32%.

Actionnariat et Conseil d'administration

Structure actionnariale

Le Groupe Baobab contrôle la majorité du capital social de Baobab Sénégal. Ce dernier, qui s'élève à 4,43 milliards de FCFA, se répartit comme suit à fin 2019 :

Structure de l'actionnariat au 31/12/19				
ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	Valeur nominale	Total capital détenu (FCFA)	%
Baobab SAS	238 605	10 000	2 386 050 000	53,86%
Société Financière Internationale	68 243	10 000	682 430 000	15,40%
Sonam Assurances Vie	23 754	10 000	237 540 000	5,36%
Sonam Assurances Mutuelles	5 938	10 000	59 380 000	1,34%
Sonam Assurances Sa	17 815	10 000	178 150 000	4,02%
Asn-Microkredietpool	44 300	10 000	443 000 000	10,00%
Nmi Frontier Fund Ks	44 345	10 000	443 450 000	10,01%
Total	443 000		4 430 000 000	100%

Composition du Conseil d'administration

Voici la nouvelle composition du Conseil d'Administration pour au 31 décembre 2019 :

Membres	Fonction au sein de Conseil d'Administration	Représente
M. Amadou Kane	Président	Indépendant
M. Alain LEPATRE-LAMONTAGNE	Administrateur	Indépendant (Ancien PCA Microcred Sénégal)
M. Ruben DIEUDONNE	Administratrice	Directeur Baobab Côte d'Ivoire (Ancien PCA Microcred Sénégal)
Mme Orsolya FARKAS	Administratrice	ASN MICROKREDIETPOOL (Chargé d'Investissement en Fonds Propres)
M. Lucas WELLEN	Administrateur	NMI Frontiers Funds (Directeur des Investissements)
M. Hervé GUYON	Administrateur	Groupe Baobab (Secrétaire Général)
M. Arnaud Ventura	Administrateur	Groupe Baobab (Directeur des Opérations)
M. Souleymane NIANE	Administrateur	SONAM (Directeur Général de la SONAM)

En termes de gouvernance, le Conseil d'Administration a mis en place deux comités :

- Le Comité d'Audit : il est chargé de contrôler et d'évaluer l'application du système de contrôle interne de l'institution.
- Le Comité de Crédit : Il y a 3 niveaux d'approbation des dossiers de crédits :
 - Les crédits de 25 à 60 millions de FCFA approuvés par le Directeur des Opérations.
 - Les crédits de 60 à 100 millions de FCFA approuvés par le Directeur Général. C'est seulement en octobre 2016, suite à un séminaire où ont été conviées toutes les filiales, qu'il a été décidé d'augmenter le plafond de validation des montants des dossiers de crédits au niveau de BAOBAB SÉNÉGAL par le Directeur Général, à 100 millions de FCFA.
 - Un comité collégial composé de 2 administrateurs, du PCA, du Directeur Général et du Directeur Clientèle Holding pour les crédits allant de 100 à 240 millions de FCFA.

Le Groupe Baobab

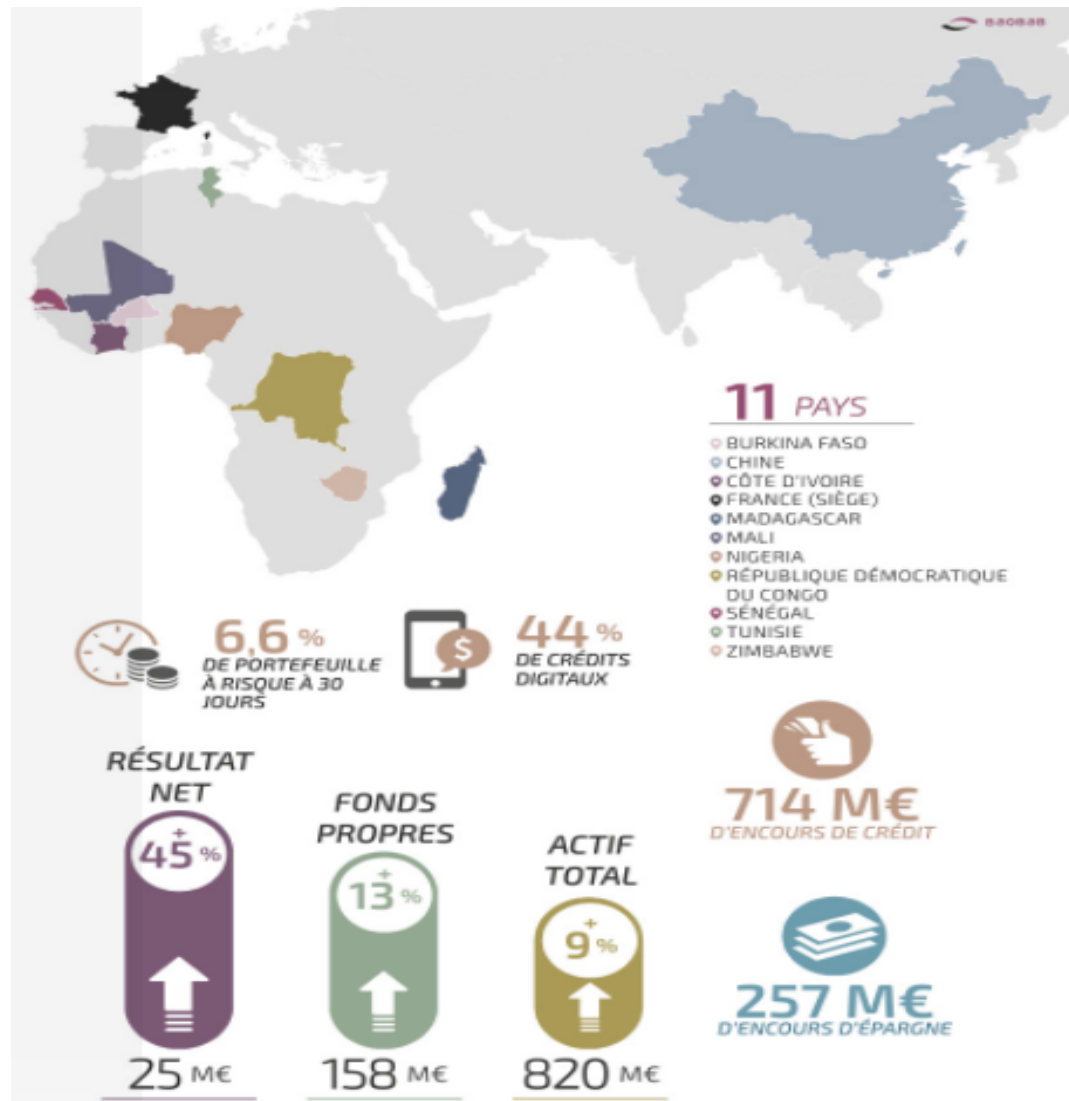
Le Groupe Baobab offre des produits et des services financiers pour améliorer la vie quotidienne de ses clients : les populations sans accès au secteur financier et, en particulier, les micros et petits entrepreneurs. Créé en 2005, le Groupe se déploie aujourd'hui en Afrique et en Chine et répond à l'ensemble des demandes en matière de services financiers : crédit,

épargne, transferts d'argent et assurance. L'utilisation des nouvelles technologies permet au Groupe de mettre ses produits à la disposition de l'ensemble des populations. Depuis 2014, au Sénégal, en Madagascar et en Côte d'Ivoire, le Groupe développe son réseau de correspondants Baobab. Les correspondants sont des petits commerçants partenaires de Baobab. Situés en zones périurbaines ou rurales, ils permettent aux clients de Baobab d'effectuer leurs opérations financières courantes à proximité de chez eux. Tous les correspondants sont équipés d'un terminal de reconnaissance biométrique et sont directement connectés au système bancaire de Baobab. En Afrique, 80% des clients de Baobab n'ont jamais eu de compte bancaire auparavant.

Le capital de Baobab SAS., la société holding du Groupe Baobab, est dominé par le Groupe français AXA, APIS Growth 2 LD, des institutions de développement comme la Banque Européenne d'Investissement et des fonds d'investissement spécialisés dans l'allocation d'actifs socialement responsables, y compris la microfinance avec Danish Microfinance Partners. Au 31 décembre 2019, l'actionnariat de Baobab SAS. se présente comme suit :

Actionnaires	Description	Capital souscrit (en euros)	Nombre d'actions	Pourcentage
AXA Group		26 656 004.28	3 128 639	34,27%
- AXA Impact Fund	Groupe international français. Un des leaders mondiaux du secteur des assurances.	- 9 916 683.6	- 1 163 930	- 12,75%
- AXA Belgium S.A.		- 16 739 320.68	- 1 964 709	- 21,52%
APIS Growth 2 LD	Apis Growth est un fonds d'investissement en fonds propres gérés par APIS Partners, un gestionnaire d'actifs privés.	17 721 105.84	2 079 942	22,78%
Maj Invest Managed Funds	Maj Invest est l'une des principales sociétés de gestion de patrimoine au Danemark, gérant des actifs principalement pour les clients institutionnels. Le groupe Maj Invest a été créé en 2005.	13 790 276.04	1 618 577	17,73%
- DMP Holding 1 APS		- 7 901 891.04	- 927 452	- 10,16%
- MIFIF II		- 5 888 385	- 691 125	- 7,57%
Banque Européenne d'Investissement (BEI)	La BEI est la banque de l'Union européenne (UE). Elle est la seule banque ayant pour actionnaires les États membres de l'UE, dont elle représente les intérêts.	9 420 938.88	1 105 744	12,11%
Nordic Microfinance Initiative Fund III K/S (NMI)	Initiative nordique Microfinance (INM) a été créé en 2008 et est un partenariat entre les secteurs public et privé. Nous investissons dans des institutions de microfinance dans les pays en développement.	9 200 611.68	1 079 884	11,83%
Actionnaires minoritaires	Autres actionnaires	1 009 781.88	118 519	1,29%
- Sisters Soparfi S.A.		- 631 119	- 74 075	- 0,81%
- Thierry Porte		- 189 331.44	- 22 222	- 0,24%
- Kathleen Devitt		- 189 331.44	- 22 222	- 0,24%
TOTAL		77 798 718.60	9 131 305	100%

Au 31 décembre 2019, en dehors de la France où se trouve son siège, le Groupe Baobab était présent dans 11 pays, dont 9 en Afrique.



La contribution de Baobab Sénégal au Groupe à fin 2019 (par rapport à 2018) est résumée dans le tableau suivant :

Contribution de Baobab Sénégal au Groupe Baobab	Actifs	Fonds propre	Crédit	Epargne	Résultat net	Nombre de clients	Nombre d'employés
Au 31 décembre 2018	22,6%	12%	23,4%	30,9%	33%	36%	17%
Au 31 décembre 2019	23,2%	21%	24,4%	32,3%	30,8%	34,5%	16,8%

La contribution importante de Baobab Sénégal en termes de résultat net (30,8%) s'explique par le fait que Baobab Sénégal, qui fait partie des filiales les plus anciennes du groupe, est rentable depuis longtemps (tout comme celles de Madagascar, Chine, Côte d'Ivoire et Nigéria). En revanche les nouvelles filiales ouvertes récemment comme le Mali et le Burkina-Faso ou

encore les filiales achetées récemment comme le Zimbabwe et la RDC viennent d'atteindre le point mort. D'ici un à deux ans, ces filiales seront a priori également rentables et contribueront à renforcer le résultat net du groupe.

Les relations entre Baobab Sénégal et son parent, Baobab SAS., sont régies par deux conventions :

- **Une convention d'assistance technique** : renouvelée depuis le 29 novembre 2016, cette convention prévoit que Baobab SAS. fournira des prestations d'assistance technique au regard des éléments suivants : i) ressources humaines, notamment pour les fonctions de direction de Baobab Sénégal ; ii) soutien opérationnel en matière de formation, de gestion des risques, de développement de produits et d'expansion du réseau ; iii) stratégie, gestion financière et audit ; iv) systèmes d'information ; et v) d'autres fonctions support comme l'accompagnement juridique et fiscal. Cette convention prévoit une rémunération de Baobab SAS. par Baobab Sénégal, au regard d'une grille tarifaire pour les prestations de conseil interne, en jours/hommes.

- **Une convention d'apport en compte courant d'actionnaire en cas de besoin** : signée le 27 mars 2007, cette convention prévoit que, à la demande de Baobab Sénégal, Baobab SAS. peut prêter jusqu'à 500.000 euros à sa filiale sénégalaise, sous la forme de comptes courants d'actionnaire. Ce prêt, d'une maturité inférieure à un an, porte intérêt, à un taux inférieur à celui auquel Baobab Sénégal tend à emprunter habituellement. La holding a récemment ouvert une ligne de compte courant d'associé pour ses filiales dont le montant dépendra des besoins ponctuels.

Produits et services

BAOBAB SÉNÉGAL est un Système Financier Décentralisé (SFD), un statut régi par la loi organique 2008-47 du 3 septembre 2008 portant sur la réglementation des SFD.

La loi dispose que « les principales innovations figurant dans la nouvelle législation applicable aux SFD portent essentiellement sur l'extension de la nouvelle réglementation à l'ensemble des SFD, l'instauration d'un régime unique d'autorisation d'exercice (agrément), la participation de la BCEAO à l'instruction des dossiers d'autorisation d'exercice, l'intervention de la Banque centrale et de la Commission Bancaire dans la surveillance des institutions qui ont atteint un certain niveau d'activité, le renforcement du dispositif prudentiel et des sanctions applicables ainsi que la certification obligatoire des comptes pour les SFD d'une certaine taille financière ». De surcroît, la loi insiste sur le fait que « l'Autorité de tutelle des SFD demeure le Ministre chargé des Finances ». Au regard de la loi, les SFD sont, par conséquent, régulés, mais différemment des banques. En particulier, en comparaison des banques, les produits que les SFD peuvent offrir sont plus restreints, mais les taux auxquels les SFD peuvent prêter sont plus élevés (jusqu'à 24%, lequel correspond au plafond du taux d'usure).

L'article 4 de la loi organique 2008-47 dresse la liste des produits que les SFD peuvent proposer à leur clientèle. Au demeurant, la loi dispose que « les opérations que peuvent réaliser les systèmes financiers décentralisés sont :

1°) la collecte de dépôts : Sont considérés comme dépôts, les fonds, autres que les cotisations

et contributions obligatoires, recueillis par le système financier décentralisé auprès de ses membres ou de sa clientèle avec le droit d'en disposer dans le cadre de son activité, à charge pour lui de les restituer à la demande des déposants selon les termes convenus.

2°) Les opérations de prêts : Est considéré comme une opération de prêts, tout acte par lequel un système financier décentralisé met, à titre onéreux, des fonds à la disposition d'un membre ou d'un client à charge pour ce dernier de les rembourser à l'échéance convenue. Le montant maximum de prêts sur une seule signature est fixé, en tant que de besoin, par une instruction de la Banque Centrale.

3°) Les opérations d'engagement par signature : Est considéré comme une opération d'engagement par signature, tout acte par lequel un système financier décentralisé prend, dans l'intérêt d'un membre ou d'un client, un aval, une caution ou une autre garantie. »

Dans le cas d'espèce de Baobab Sénégal, les produits disponibles sont la collecte de l'épargne et l'octroi de crédit, à l'exclusion des opérations d'engagement par signature.

En matière de collecte (au passif), Baobab Sénégal dispose de 6 produits de dépôt et d'épargne. En matière de financement (à l'actif), Baobab Sénégal propose 8 produits de crédit, dont deux sont des pilotes en phase de test. Le tableau ci-dessous dresse la liste des produits commercialisés par Baobab Sénégal :

PRODUITS D'ACTIF (CRÉDIT)	PRODUITS DE PASSIF (ÉPARGNE)
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le crédit d'exploitation : sa tarification dépend du montant prêté, et il est amortissable mensuellement 2. Le crédit « balloon » : c'est un crédit d'opportunité, qui s'adapte aux besoins spécifiques des clients 3. Le crédit salarié : disponible depuis le mois d'août 2015, ce crédit est lié à la domiciliation du salaire et répond aux besoins d'équipement et de consommation de la famille 4. Le crédit à renouvellement automatique : pensé comme une prime aux bons clients, le renouvellement automatique du crédit peut être octroyé pour un montant inférieur ou égal à la somme déjà empruntée par un client pouvant justifier d'un très bon historique de remboursement (i.e. deux jours de retard de paiement maximum) 5. Le crédit parrainé : pour les TPE dont le profil de risque est élevé et qui ne seraient pas éligibles au crédit d'exploitation standard, il est possible de proposer un crédit doublé de la caution d'un client de Baobab Sénégal (micro-entrepreneur ou salarié) 6. Le Nano-Crédit ou Taka : basé sur un système de scoring afin de sélectionner les clients éligibles. Le décaissement moyen du nano-crédit est de 60.000 FCFA. 7. Le crédit agricole : Le crédit couvre la saison soit une durée moyenne de 8 mois entre la culture et la commercialisation. Le décaissement moyen de ce crédit est de 900.000 FCFA. 8. Le crédit de groupe : Avec l'achat de FIDES, Baobab Sénégal se lance dans les crédits de groupe pour augmenter sa base de clientèle. Le crédit est plafonné et encadré. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le compte courant, lié au crédit 2. Le compte d'épargne rémunéré à 4% par an 3. Le compte Baobab : c'est un compte transactionnel ouvert auprès d'un correspondant de Baobab Sénégal et augmenté de services adossés (notamment le paiement de certaines factures) 4. Le compte « salarié », prévoyant une domiciliation du salaire de l'épargnant 5. Le plan d'épargne, qui prévoit le versement de sommes déterminées sur une période de temps donné 6. Le dépôt à terme, réservé aux institutionnels et aux PME d'une certaine taille

Modèle d'affaires et organisation

Objectifs et modes d'action

- L'objectif affiché de Baobab Sénégal est de devenir le leader sénégalais de la microfinance

WARA estime que ce dessein est à la portée de l'institution. Fort de ses 372 000 clients au 31 décembre 2019, Baobab Sénégal ambitionne de dépasser un million de clients dans les 5 prochaines années. Si cet objectif est atteint, cela signifiera que Baobab Sénégal prendra la première position, devant le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS).

Cependant avec la crise sanitaire et économique conséquence de la pandémie Covid19, Les principales prévisions pour 2020 sont les suivants :

- Les crédits alloués sont projetés à 62% du budget se traduisant par un portefeuille d'encours de crédit à 92 milliards de FCFA en baisse de 17% par rapport à 2019;
- Une baisse de 8 milliards de l'épargne est prévue par rapport à 2019 ;
- Et, tout en restant bénéficiaire, grâce en partie aux économies sur les frais généraux, le résultat net est projeté à 2,3 milliards de CFA (contre un budget initial de 6,6 milliards).

Son objectif, à moyen terme, est de dépasser un million de clients dans les 5 prochaines années. Cet objectif stratégique est cohérent avec les choix du Groupe, qui ne décide d'entrer sur un marché donné que s'il existe une probabilité raisonnable de devenir un acteur majeur, voire le leader domestique.

En revanche, la stratégie de Baobab Sénégal consiste depuis trois ans à élargir son périmètre d'action en sollicitant de nouveaux clients, à savoir les ménages salariés, le monde rural, les jeunes (étudiants et diplômés) et les jeunes actifs. Outre les perspectives de croissance quantitative du portefeuille de crédit que le choix du « mass market » laisse présager, le portefeuille devrait aussi gagner en granularité (i.e. en diversification), et les capacités de collecte de l'épargne devraient s'en trouver renforcées.

Modes d'action : produits, qualité, distribution. Conscient du fait que toute stratégie de croissance agressive par captation de nouveaux clients peut détériorer la rentabilité marginale, Baobab Sénégal a fait un triple choix tactique :

- **Développer de nouveaux produits** : fidéliser sa clientèle suppose de pouvoir lui offrir une gamme de produits exhaustive, dans la limite de ce que la législation relative aux SFD permet. Avec le soutien du Groupe, Baobab Sénégal entend faire valoir sa capacité d'innovation pour proposer de nouvelles solutions d'épargne et de crédit à sa clientèle. Par exemple, depuis 2016, le Nano-crédit et le crédit agricole. D'autres projets sont à l'étude, comme le découvert, la ligne de crédit sous forme de convention cadre, la caution et même la carte de débit (en partenariat avec une institution bancaire). L'acquisition de FIDES va permettre à Baobab Sénégal d'élargir la cible mass market. Cela a permis l'intégration des crédits en groupe pour l'octroi de crédits de petits montants. Le pilote a été lancé à Ziguinchor pour ce type de

produit. Le recrutement des agents s'est fait exclusivement chez FIDES.

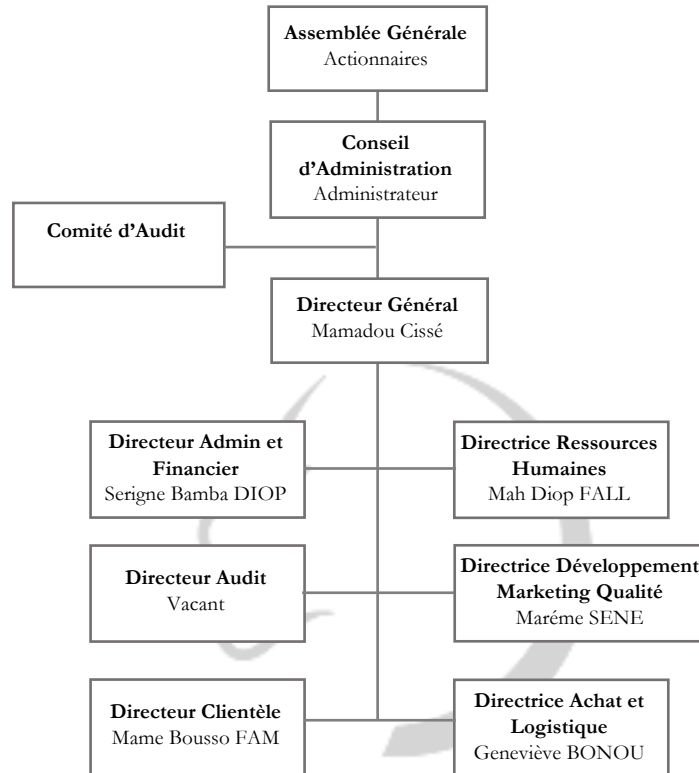
- **Maintenir un niveau de qualité du service élevé** : le niveau de satisfaction des clients de Baobab Sénégal est bon, quand bien même Baobab Sénégal ne déploierait pas une concurrence par les prix. Très réactif dans ses délais de traitement des dossiers de crédit (et d'épargne), Baobab Sénégal sait aussi se montrer proactif dans le démarchage de ses cibles. Cette proactivité, qui se matérialise par une présence permanente sur le terrain, contient évidemment une vertu commerciale, mais permet aussi de suivre de manière minutieuse le risque de contrepartie, faute de sources d'information fiables quant à la qualité de crédit des micro-emprunteurs. Enfin, ses investissements récurrents et importants en matière de systèmes d'information et de formation apportent une aide précieuse pour le maintien de la qualité de service. Tout cela participe d'une logique de marque, attestée par la notoriété croissante de Baobab sur son marché domestique, avec deux mots d'ordre : proximité et confiance.

- **Déployer des canaux alternatifs de distribution** : Baobab Sénégal n'a pas l'intention de se lancer dans l'expansion tout azimut de son réseau d'agences et de points de service. Courant de l'année 2019 Baobab Sénégal a ouvert une agence à Fatick et trois mini-agences à Fumela, Touba Kouta, et Kaymor. Ainsi, à fin décembre 2019, le réseau de Baobab Sénégal est ainsi constitué de 48 agences. Le réseau ne devrait pas s'étendre aussi vite que l'accueil de nouveaux clients. Au contraire, Baobab Sénégal privilégie deux vecteurs alternatifs de distribution : les correspondants et la technologie. En matière de correspondants, le réseau Baobab regroupe les 446 agents de Baobab, lesquels sont de petits commerçants, souvent déjà versés dans le transfert d'argent. Ces correspondants gèrent les transactions pour le compte de Baobab, mais pas la relation client, laquelle est prise en charge par le centre d'appel de Baobab Sénégal (qui s'est vu naturellement renforcé). En matière de technologie, Baobab Sénégal parie sur le fait que l'évolution quantique de la connectivité en Afrique en général et au Sénégal en particulier devrait lui permettre de mieux servir davantage de clients.

Digitaliser l'accès aux services micro-financiers fait partie des choix tactiques de Baobab Sénégal : développer, à l'attention de ses gestionnaires de portefeuille, une suite d'applications web et mobiles permettant une gestion optimisée du portefeuille de crédit ; améliorer l'interopérabilité avec les opérateurs de réseaux mobiles (MNO) est à l'étude ; faciliter le paiement des factures à distance est discuté avec certains partenaires (notamment pour la consommation d'eau, d'électricité et de téléphonie, via un ou plusieurs agrégateurs) ; et enfin, à moyen terme, envisager de rendre son site internet capable d'accueillir des flux transactionnels. Depuis deux ans, Baobab SAS a lancé au Sénégal la phase pilote de son nouveau projet : le projet "agent dédié". Ce nouveau type d'agent se consacrera entièrement à la marque Baobab et proposera uniquement des produits Baobab (crédits/épargne/transfert...) contrairement aux agents "classiques", qui proposent différents produits dont ceux de Baobab.

Organigramme de Baobab Sénégal

L'organigramme simplifié de Baobab Sénégal se présente comme suit :



W A R A

DONNEES FINANCIERES ET RATIOS

Les comptes sociaux de Baobab Sénégal sont établis selon les normes comptables régionales, dites OHADA.

BILAN (en millions de FCFA)	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Caisse	3 329,9	3 205,4	5 111,3	5 511,0	5 840,0
Créances interbancaires	722,9	1 290,0	765,2	2 126,0	2 284,0
Titres et opérations diverses	1 028,5	1 788,4	1 249,7	996,0	1 694,0
Créances brutes sur la clientèle	48 209,4	65 424,0	84 102,7	104 943,0	115 929,0
Provisions pour créances en souffrance (PCS)	-1 131,6	-1 679,5	-1 985,9	-3 717,0	-5 041,0
Créances nettes sur la clientèle	47 077,8	63 744,5	82 116,8	101 226,0	110 888,0
Actifs immobilisés corporels et incorporels	1 143,8	979,0	821,4	770,0	670,0
Autres actifs	205,0	273,1	192,3	1 176,0	3 253,0
Total de l'actif (en millions de FCFA)	53 507,9	71 280,3	90 256,7	111 805,0	124 629,0
<i>Total de l'actif (en milliers d'EUR)</i>	<i>81 566,9</i>	<i>108 658,9</i>	<i>137 586,4</i>	<i>170 434,5</i>	<i>189 983,2</i>
Dépôts de la clientèle	23 300,3	30 293,1	36 944,8	46 681,0	54 498,0
Dettes interbancaires	993,8	1 357,2	3 982,6	2 845,0	792,0
Emprunts	18 511,0	26 545,9	30 136,4	41 600,0	42 703,0
Autres passifs	1 002,5	1 862,9	3 472,6	2 601,0	4 193,0
Total du passif, hors dette subordonnée et fonds propres	43 807,6	60 059,2	74 536,4	93 727,0	102 186,0
Dette subordonnée	1 967,9	1 967,9	4 106,1	5 025,0	5 063,0
Provisions pour risques et charges (PRC)	394,8	417,3	503,7	1 160,0	1 307,0
Capitaux propres	7 337,7	8 835,9	11 110,5	11 893,0	16 073,0
Fonds propres = capitaux propres + minoritaires + PRC	9 700,3	11 221,1	15 720,3	18 078,0	22 443,0
Total du passif	53 507,9	71 280,3	90 256,7	111 805,0	124 629,0

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (en millions de FCFA)	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actifs pondérés par les risques (RWA)	49 826,8	67 456,0	84 779,3	105 231,0	117 647,0
Passifs hors-bilan	--	--	--	--	--

COMPTE DE RESULTATS (en millions de FCFA)	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Intérêts perçus	7 627,6	9 016,4	11 935,3	15 105,0	19 234,9
Intérêts payés	-1 993,1	-2 124,6	-2 781,8	-3 973,0	-5 168,0
Marge d'intérêts	5 634,4	6 891,8	9 153,5	11 132,0	14 066,9
Produit net des opérations de change	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produit net des titres de placement	0,0	0,0	0,1	1,0	4,4
Commissions nettes	2 841,0	3 854,3	5 372,9	6 883,0	7 753,9
Autres produits d'exploitation nets	476,7	286,1	124,5	201,0	307,5
Total des produits d'exploitation, hors marge d'intérêt	3 317,6	4 140,3	5 497,4	7 085,0	8 065,9
Total des produits d'exploitation	8 952,1	11 032,2	14 651,0	18 217,0	22 132,7
Charges de personnel	-3 625,0	-3 708,8	-4 244,0	-5 364,0	-5 728,0
Autres charges d'exploitation	-2 399,1	-3 219,1	-4 308,9	-5 685,0	-6 143,4
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-421,5	-475,7	-462,9	-468,0	-396,8
Total des charges d'exploitation	-6 445,6	-7 403,6	-9 015,8	-11 517,0	-12 268,2
Produit pré-provisions (PPP)	2 506,5	3 628,6	5 635,2	6 700,0	9 864,6
Dotations aux provisions pour créances en souffrance (DPCS), nettes	-755,0	-897,5	-1 083,3	-3 028,0	-2 478,1
Résultat non courant, net	-13,5	-16,1	-81,7	-27,0	-10,8
Résultat avant impôt sur le bénéfice	1 738,0	2 714,9	4 470,2	3 645,0	7 375,7
Impôt sur le bénéfice	-581,1	-823,3	-1 391,7	-1 293,0	-2 295,9
Résultat net	1 156,9	1 891,6	3 078,5	2 352,0	5 079,8
Résultat net, part du Groupe	1 156,9	1 891,6	3 078,5	2 352,0	5 079,8
Dividendes	500,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation nette des fonds propres	2 840,9	1 520,8	4 499,2	2 357,7	4 365,0

WEST AFRICA RATING AGENCY

COMPOSITION DU BILAN (% du total de l'actif)	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Caisse	6,22	4,50	5,66	4,93	4,69
Créances interbancaires	1,35	1,81	0,85	1,90	1,83
Titres et opérations diverses	1,92	2,51	1,38	0,89	1,36
Créances brutes sur la clientèle	90,10	91,78	93,18	93,86	93,02
Provisions pour créances en souffrance (PCS)	-2,11	-2,36	-2,20	-3,32	-4,04
Créances nettes sur la clientèle	87,98	89,43	90,98	90,54	88,97
Actifs immobilisés corporels et incorporels	2,14	1,37	0,91	0,69	0,54
Autres actifs	0,38	0,38	0,21	1,05	2,61
Dépôts de la clientèle	43,55	42,50	40,93	41,75	43,73
Dettes interbancaires	1,86	1,90	4,41	2,54	0,64
Emprunts	34,59	37,24	33,39	37,21	34,26
Autres passifs	1,87	2,61	3,85	2,33	3,36
Total du passif, hors dette subordonnée et fonds propres	81,87	84,26	82,58	83,83	81,99
Dette subordonnée	3,68	2,76	4,55	4,49	4,06
Provisions pour risques et charges (PRC)	0,74	0,59	0,56	1,04	1,05
Capitaux propres	13,71	12,40	12,31	10,64	12,90
Fonds propres = capitaux propres + minoritaires + PRC	18,13	15,74	17,42	16,17	18,01

COMPOSITION DU COMPTE DE RESULTATS (% du total de l'actif)	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Intérêts perçus	15,39	14,45	14,78	14,95	16,27
Intérêts payés	-4,02	-3,41	-3,44	-3,93	-4,37
Marge d'intérêts	11,37	11,05	11,33	11,02	11,90
Produit net des titres de placement	--	0,00	0,00	0,00	0,00
Commissions nettes	5,73	6,18	6,65	6,81	6,56
Autres produits d'exploitation nets	0,96	0,46	0,15	0,20	0,26
Total des produits d'exploitation, hors marge d'intérêt	6,70	6,64	6,81	7,01	6,82
Total des produits d'exploitation	18,07	17,68	18,14	18,03	18,72
Charges de personnel	-7,32	-5,94	-5,25	-5,31	-4,85
Autres charges d'exploitation	-4,84	-5,16	-5,33	-5,63	-5,20
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-0,85	-0,76	-0,57	-0,46	-0,34
Total des charges d'exploitation	-13,01	-11,87	-11,16	-11,40	-10,38
Produit pré-provisions (PPP)	5,06	5,82	6,98	6,63	8,34
Dotations aux provisions pour créances en souffrance (DPCS), nette	-1,52	-1,44	-1,34	-3,00	-2,10
Résultat non courant, net	-0,03	-0,03	-0,10	-0,03	-0,01
Résultat avant impôt sur le bénéfice	3,51	4,35	5,53	3,61	6,24
Impôt sur le bénéfice	-1,17	-1,32	-1,72	-1,28	-1,94
Résultat net	2,33	3,03	3,81	2,33	4,30
Résultat net, part du Groupe	2,33	3,03	3,81	2,33	4,30

COMPOSITION DU COMPTE DE RESULTATS (% du total des produits d'exploitation)	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Intérêts perçus	85,20	81,73	81,46	82,92	86,91
Intérêts payés	-22,26	-19,26	-18,99	-21,81	-23,35
Marge d'intérêts	62,94	62,47	62,48	61,11	63,56
Produit net des titres de placement	--	0,00	0,00	0,01	0,02
Commissions nettes	31,74	34,94	36,67	37,78	35,03
Autres produits d'exploitation nets	5,32	2,59	0,85	1,10	1,39
Total des produits d'exploitation, hors marge d'intérêt	37,06	37,53	37,52	38,89	36,44
Total des produits d'exploitation	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Charges de personnel	-40,49	-33,62	-28,97	-29,45	-25,88
Autres charges d'exploitation	-26,80	-29,18	-29,41	-31,21	-27,76
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-4,71	-4,31	-3,16	-2,57	-1,79
Total des charges d'exploitation	-72,00	-67,11	-61,54	-63,22	-55,43
Produit pré-provisions (PPP)	28,00	32,89	38,46	36,78	44,57
Dotations aux provisions pour créances en souffrance (DPCS), nette	-8,43	-8,14	-7,39	-16,62	-11,20
Résultat non courant, net	-0,15	-0,15	-0,56	-0,15	-0,05
Résultat avant impôt sur le bénéfice	19,41	24,61	30,51	20,01	33,32
Impôt sur le bénéfice	-6,49	-7,46	-9,50	-7,10	-10,37
Résultat net	12,92	17,15	21,01	12,91	22,95
Résultat net, part du Groupe	12,92	17,15	21,01	12,91	22,95

RATIOS	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Rentabilité					
Retour sur actifs moyens (%)	2,33	3,03	3,81	2,33	4,30
Retour sur actifs pondérés par les risques moyens (%)	1,36	2,02	3,00	2,11	4,32
Retour sur capitaux propres - fin de période (%)	15,77	21,41	27,71	19,78	31,60
Retour sur fonds propres "Tier 1" (%)	15,77	21,41	27,71	19,78	31,60
Intérêts payés / Intérêts perçus (%)	26,13	23,56	23,31	26,30	26,87
Marge nette (%) ³	11,63	11,17	11,33	10,92	11,69
Marge relative d'intérêts (%) ⁴	12,16	11,64	11,84	11,47	12,34
Produits d'exploitation, hors marge / Total des produits d'exploitation	37,06	37,53	37,52	38,89	36,44
Impôt sur le bénéfice / Résultat avant impôt (%)	33,44	30,33	31,13	35,47	31,13
Coefficient d'exploitation (%) ⁵	72,00	67,11	61,54	63,22	55,43
Charges de personnel / Total des produits d'exploitation (%)	40,49	33,62	28,97	29,45	25,88
Charges de personnel / Total des charges d'exploitation (%)	56,24	50,09	47,07	46,57	46,69
Liquidité					
Créances nettes sur la clientèle / Dépôts de la clientèle (%)	202,05	210,43	222,27	216,85	203,47
Créances nettes sur la clientèle / Total des dépôts ⁶	193,78	201,40	200,64	204,39	200,56
Créances nettes moyennes / Dépôts clientèle moyens (%)	208,05	206,78	216,93	219,24	209,64
Créances nettes moyennes / Actifs moyens (%)	88,27	88,81	90,30	90,74	89,71
Actifs liquides ⁷ / Actifs moyens (%)	9,50	8,82	7,90	7,72	7,88
Dépôts de la clientèle / Total des dépôts (%)	95,91	95,71	90,27	94,26	98,57
Dépôts de la clientèle / Capitaux propres (x)	3,18	3,43	3,33	3,93	3,39
Créances interbancaires / Dettes interbancaires (%)	72,74	95,04	19,21	74,73	288,38
Capitalisation					
Fonds propres "Tier 1" / Actifs pondérés par les risques (%)	14,73	13,10	13,11	11,30	13,66
Levier financier = Capitaux propres / Actifs (%)	13,71	12,40	12,31	10,64	12,90
Fonds propres / Actifs (%)	18,13	15,74	17,42	16,17	18,01
Capitaux propres / Fonds propres (%)	75,64	78,74	70,68	65,79	71,62
Qualité d'actifs					
Créances en souffrance (CS) / Créances brutes sur la clientèle (%)	2,90	3,07	2,93	4,62	5,51
PCS / Créances brutes sur la clientèle (%)	2,35	2,57	2,36	3,54	4,35
Couverture des CS par les provisions = PCS/CS (%)	80,98	83,67	80,46	76,69	78,86
CS / (Capitaux propres + PCS) (%)	16,50	19,09	18,85	31,05	30,27
(CS - PCS) / Capitaux propres (%)	3,62	3,71	4,34	9,50	8,41
Dotations aux PCS / PPP (%)	30,12	24,74	19,22	45,19	25,12
Dotations aux PCS / Créances brutes sur la clientèle (%)	1,57	1,37	1,29	2,89	2,14
PPP / Créances nettes sur la clientèle (%)	5,32	5,69	6,86	6,62	8,90
Capitaux propres / Créances nettes sur la clientèle (%)	15,59	13,86	13,53	11,75	14,49

Notes:

1. Actifs à rendements = Créances interbancaires + Titres + Créances sur la clientèle
2. Passifs à rendements = Dépôts de la clientèle + Dettes interbancaires + Emprunts + Dette subordonnée
3. Marge nette = Intérêts perçus / Moyenne des actifs à rendements - Intérêts payés / Moyenne des passifs à rendements
4. Marge relative d'intérêts = Marge d'intérêts / Moyenne des actifs à rendements
5. Coefficient d'exploitation = Charges d'exploitation / Produits d'exploitation
6. Total des dépôts = Dépôts de la clientèle + Dettes interbancaires
7. Actifs liquides = Caisse + Créances interbancaires + Titres



W A R A

© 2020 Emerging Markets Rating (EMR) & West Africa Rating Agency (WARA). Tous droits réservés. WARA est une Agence de Notation de l'UEMOA agréée par le CREPMF.

La notation de crédit est une opinion sur la capacité et la volonté d'un émetteur à faire face au remboursement de ses obligations financières, et non une quelconque appréciation de la valeur des actions de cet émetteur. Il est rappelé qu'il peut être risqué pour un investisseur de fonder sa décision d'investissement sur la seule notation de crédit.

La compréhension des méthodologies et échelles propres à WARA est essentielle pour mesurer la portée des opinions présentées dans les rapports. Il est vivement recommandé aux lecteurs des rapports de se rapprocher de WARA aux fins d'en obtenir copie.

Toutes les informations contenues dans nos rapports ont été obtenues à partir de sources considérées comme fiables. Cependant, étant donné la possibilité d'erreurs humaines ou d'autres aléas, toute information est présentée « en l'état » et sans aucune garantie que ce soit. WARA met tous les moyens à sa disposition pour vérifier la qualité de l'information utilisée pour délivrer une notation. WARA n'étant pas un réviseur de comptes, aucune garantie d'exhaustivité ne peut être fournie. En aucun cas WARA ne pourrait être tenu responsable et redevable à une personne ou une entité pour une quelconque perte réalisée suite à l'émission d'un de ses rapports ; chaque utilisateur de nos rapports est pleinement responsable de l'interprétation qu'il fera des opinions présentées. Ce rapport ne constitue en aucun cas un conseil de vendre, garder ou acheter un quelconque titre de créance.